



FORMULAIRE DE DECLARATION D'ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE

Modèle à adresser en application de l'article L. 233-8 II du code de commerce à

AMF

Autorité des marchés financiers
Direction des Emetteurs
17, place de la bourse
75002 PARIS

Tel : 01 53 45 62 77/48

Fax : 01 53 45 62 68

En application de l'article L. 233-8 II du code de commerce et de l'article 223-16 du règlement général de l'AMF, les sociétés dont des actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé publient sur leur site Internet et transmettent à l'AMF, à la fin de chaque mois, le nombre total de droits de vote et le nombre d'actions composant le capital de la société s'ils ont varié par rapport à ceux publiés antérieurement. Ces sociétés sont réputées remplir l'obligation prévue au I de l'article L. 233-8 du code de commerce.

• Coordonnées de la personne chargée de suivre le présent dossier :

- * Nom et Prénom : VERLY Marc
- * Tel : 03.59.31.20.00 Fax : 03.59.30.20.05 Email : mverly@citeonline.org

• Société déclarante :

- * Dénomination sociale : IRD NORD PAS DE CALAIS
- * Adresse du siège social : 2 avenue de KAARST 59777 EURALILLE
- * Marché Réglementé (Eurolist) :
 Compartiment A Compartiment B Compartiment C

1. Nombre total d'actions composant le capital de la société déclarante : 2.903.273

2. Nombre total de droits de vote de la société déclarante incluant droits de vote suspendus : 2.903.273

Ce total sert de base pour la déclaration des franchissements de seuils des actionnaires (comme le prévoit le dernier alinéa de l'article 223-11 du règlement général, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote).

- * Origine de la variation : contrat de liquidité
- * Date à laquelle cette variation a été constatée : 31/07/2009

Lors de la précédente déclaration en date du : 30/06/2009

- * le nombre total d'actions était égal à : 2.903.273
- * le nombre total de droits de vote (*incluant les actions privées de droit de vote*) était égal à : 2.903.273

3. Nombre total de droits de vote de la société déclarante HORS droits de vote suspendus [soit total droits de vote dit exerçables]: 2.887.037 au 31/07/2009 contre 2.886.991 au 30/06/2009.
(ce chiffre est transmis à l'AMF à titre d'information)

Fait à : Lille, le 05/08/2009

Signature :
M.VERLY
Directeur Général